

Image not found or type unknown



## concerne un détournement d'héritage

Par **elfenlied**, le 15/02/2009 à 23:59

Bonjour,

Je vous contacte car j'ai perdu mon père quand j'avais 13 ans (en septembre 1998) et suite à ça j'ai reçu une assurance vie de 50 000 francs et une pension jusqu'à la fin de mes études. Cependant la plus grande partie de cet argent a été transférée sur le compte de ma mère et son ex-ami durant les années suivantes. Aujourd'hui j'ai besoin de cet argent et il m'est dû mais comme ma mère et cet ami sont séparés ils se rejettent la faute et ne veulent rien savoir. Je voudrais savoir comment procéder pour entamer une démarche car après tant d'années de demandes je voudrais récupérer l'héritage de mon père. Je vous remercie d'avance de prendre en considération ma demande.